



Cérences

INFOS



L'ÉDITO



C'est dans un contexte sanitaire toujours préoccupant que les traditionnelles fêtes de Noël et du Nouvel An vont venir rythmer cette fin d'année 2021 qui approche à grands pas. Elles sont synonymes de convivialité, de joie et de retrouvailles avec nos proches. Sur cette période plusieurs manifestations sont programmées : marché de Noël, Téléthon, quinzaine commerciale... Elles font suite aux animations déjà organisées en novembre. Un grand merci à l'ensemble des partenaires qui les organisent, permettant ainsi de soutenir la dynamique locale et de retrouver du lien social.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite, à toutes et à tous, de passer d'excellentes fêtes de fin d'année. J'espère avoir l'opportunité d'échanger avec vous lors de la traditionnelle cérémonie des vœux qui se déroulera le vendredi 21 janvier.

Excellente lecture de ce numéro et que cette fin d'année 2021 se déroule sous les meilleurs auspices.

Jean-Paul PAYEN, Maire de Cérences

Merci à l'équipe des services techniques pour la création des décors d'Halloween et ceux de Noël !

Nous regrettons cependant les incivilités : destruction de Monsieur Citrouille la veille du 11 novembre et vol de citrouille la semaine précédente...

TRAVAUX réalisés



CITY STADE

Le cheminement permettant l'accès au city-stade aux personnes à mobilité réduite est réalisé depuis début juillet par l'entreprise Regnault Terrassement pour un montant de 9 370,74 € TTC.



TROIS NOUVEAUX JEUX DE COUR À L'ÉCOLE J. PRÉVERT

Pour des récréations plus ludiques, une marelle, un labyrinthe-twister et un jeu d'échecs ont été thermocollés le 5 août dernier dans la cour des primaires pour un coût de 3 910 € TTC.



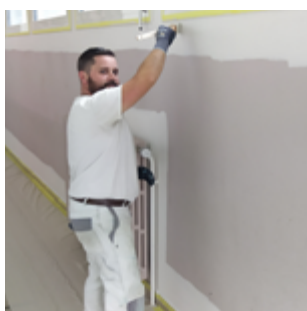
PARKING MUTUALISÉ ÉCOLE - CIMETIÈRE - GYMNASÉ

Les marquages au sol ont été réalisés début septembre par l'entreprise Martin afin d'optimiser le stationnement notamment lors des sorties d'école. Quelques marquages à caractère sécuritaire, en ligne jaune ont également été posés sur différents secteurs (parking de la Maison des Services Publics (MSP) pour garantir l'accès des secours et convoyeurs, rue de l'Épinay pour garantir la visibilité à la sortie de la rue de la Poste).



TRAVAUX DE VOIRIE

Les 14 lots du lotissement des Rousselières ont trouvé acquéreur. Fin août, l'entreprise Eurovia, titulaire du marché, a entrepris les travaux de voirie pour un montant de 53 902,80 € TTC. La pose des candélabres et les plantations seront réalisées courant 2022 et les trottoirs seront terminés après l'achèvement des dernières constructions. Les travaux de voirie communale rurale vont s'échelonner sur plusieurs années, un premier calendrier ayant été établi sur trois ans. Cette année, les secteurs du Bois Tanney, Le Hameau Vallée et route du Manoir à Bourey ont été réalisés.



TRAVAUX DE PEINTURE À L'ÉCOLE J. PRÉVERT

Pendant les vacances de la Toussaint, l'entreprise Matt Peinture de Roncey est intervenue pour donner un coup de pinceau sur les murs de la classe de CE1-CE2 et ceux du couloir desservant les trois classes du CE1 au CM2, pour un montant de 6 158 € TTC.

PÔLE JEUNESSE

Une antenne a été posée et une télévision installée dans les locaux, par Jérôme FOSSEY. Dans les vestiaires, les bancs et patères, achetés chez Sport Nature, ont été installés par les services techniques.

DOSSIERS en cours

TAXE SUR LES LOGEMENTS VACANTS

Le conseil municipal a décidé lors de la séance du 27 septembre dernier, d'instaurer la taxe d'habitation sur les logements vacants. Cette taxe, applicable à compter de 2023, concerne les logements vides de meuble depuis plus de deux ans ou inoccupés moins de 30 jours consécutifs par an. Son calcul se fait sur les mêmes bases que la taxe d'habitation d'une maison principale.

REPRISE DE LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE

L'accueil de loisirs géré jusqu'à présent par Familles Rurales, sera repris en gestion directe par la commune de Cérences à compter du 1^{er} janvier. Ce transfert entrainera peu de changement pour les familles. Le personnel est repris à la même date et le lieu, les horaires et les modalités d'inscription ne seront pas modifiés. Toutefois, à la demande des services de la CAF, une grille tarifaire modulée en fonction des ressources des familles est en cours d'étude.

DISSOLUTION DU SYNDICAT MIXTE LA PERRELLE

Au 1^{er} janvier 2022, la gestion de l'ensemble des déchets sera reprise par la communauté de communes Granville Terre et Mer. Le service sera assuré de la même manière qu'actuellement en ce qui concerne la collecte des ordures ménagères, les points d'apport volontaires et la déchetterie de Bréhal. Seule nouveauté, à compter du 6 décembre, l'accès à la déchetterie se fera uniquement avec une carte d'accès pour les particuliers et professionnels (*carte à retirer dans votre mairie*). Chaque habitant produit 592 kg de déchets par an. Il est recommandé de recycler, composter et trier au maximum afin de réduire le volume de déchets enfouis, qui sont soumis à la taxe sur les activités polluantes, qui va doubler dans les trois années à venir. Contact : service déchets Granville Terre et Mer - 02 33 91 92 60.

SUPPRESSION DU PAVE

Le Point d'Apport Volontaire Enterré du champ de foire a été supprimé pendant les travaux et remplacé provisoirement par des conteneurs disposés à proximité de la salle des fêtes. Une réflexion sera menée pour trouver un nouvel emplacement à ce PAVE.

et à venir

MAISON DE SANTÉ

Le premier coup de pelle a été donné le 18 octobre... Chantier vite stoppé le 25 octobre par la découverte de bonbonnes de gaz allemandes. Les démineurs sont intervenus le 8 novembre et les travaux ont pu reprendre leur cours. Ce chantier devrait se dérouler sur un an pour une entrée dans les lieux prévue en octobre 2022.



DÉPLACEMENT DES ARRÊTS DE CAR

Les arrêts de car pour les collégiens ont dû être déplacés sur la rue du Vieux Manoir et un nouveau marquage au sol a été effectué pour matérialiser cet emplacement et sécuriser les accès pour les collégiens. Pour votre sécurité, merci de respecter les passages piétons.



DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE SUR TOUT LE TERRITOIRE COMMUNAL



Les travaux se dérouleront courant 2022, pour une livraison estimée début 2023. A noter, les personnes raccordées ne seront éligibles qu'au moins 3 mois après la pose du boîtier, délai réglementaire à respecter. Vigilance face au démarchage abusif : vous pourrez être contacté par les différents opérateurs mais attention à ne pas souscrire un abonnement dont vous n'auriez pas l'utilité. Vous pourrez être amené à voir des véhicules SADE Télécom ou SI-NRJ qui sont chargés du déploiement. Mais en aucun cas ils ne viendront vers vous faire du démarchage, ils sont chargés des relevés d'adresse, répertorier les poteaux...

DEUX GRANDS PROJETS POUR LE CIMETIÈRE LA PROCÉDURE DE REPRISE DES CONCESSIONS ABANDONNÉES OU EXPIRÉES A ÉTÉ ENGAGÉE

Le cimetière arrivant à saturation, la commission cimetière a travaillé sur les reprises de concessions, Le 14 octobre dernier, un premier procès-verbal de constat d'abandon a été rédigé pour chaque tombe en présence du Maire, du garde-champêtre et de l'agent en charge du cimetière. Un deuxième procès-verbal sera établi dans 3 ans.

Parallèlement, les concessions expirées font aussi l'objet de procédures de relance auprès des familles avant reprise des sépultures dans deux ans. Et le conseil municipal a délibéré le 25 octobre dernier, pour entamer les démarches de reprise des sépultures en terrain commun (sans concession).

A chaque étape, l'affichage réglementaire est réalisé au cimetière, sur le nouveau panneau installé à cet effet et, en mairie. Des petites pancartes ont également été mises en place au pied des tombes concernées afin que les familles soient informées visuellement de la procédure en cours, et puissent ainsi s'adresser à la mairie pour tout renseignement.



Tout au long de la procédure, le respect dû aux défunts sera apporté, soyez-en assurés. Les sépultures ayant un caractère patrimonial seront préservées, elles pourront être reprises mais les reliques ou monuments à préserver seront valorisés dans un espace dédié. Un ossuaire sera créé pour y déposer les boîtes à ossements, qui seront identifiées et répertoriées dans un registre ouvert à cet effet. N'hésitez pas à appeler et prendre rendez-vous avec Elise CANUARD, en charge du dossier, pour échanger avec elle si vous avez des questions, des remarques,...

Nous sommes pleinement satisfaits de voir que les gens réagissent, se déplacent en mairie pour échanger sur les informations dont ils ont connaissance, essayer de réattribuer les bons emplacements avec les bonnes concessions, nous indiquer les noms des personnes inhumées... C'est un gros travail, toute information est importante. Nous avons besoin de vos mémoires !

UNE RÉFLEXION ENGAGÉE SUR L'AGRANDISSEMENT DU CIMETIÈRE ET L'AMÉNAGEMENT DE L'EXISTANT

Une réunion a eu lieu avec les élus de la commission cimetière, la secrétaire générale, et les agents en charge de la gestion du cimetière, en collaboration avec le CAUE pour entamer une réflexion globale sur le projet d'agrandissement du cimetière, sur le devenir du cimetière actuel avec la difficulté du « zéro-phyto », tout en préservant un cadre agréable et en limitant les lourdes tâches d'entretien. Un marché de maîtrise d'œuvre est lancé pour aider la collectivité à réaliser ce projet. Les paysagistes-concepteurs ont eu jusqu'au 28 octobre pour proposer leur candidature.

BIEN VIVRE à Cérences

MAISON DES ADOLESCENTS LA MADO C'EST QUOI ?

C'est un service d'accueil, d'écoute, d'information et d'accompagnement. Confidentiel, anonyme sur demande et gratuit, les entretiens sont réalisés par des professionnels de l'adolescence à destination :

- des jeunes de l'entrée au collège jusqu'à 25 ans ;
- des parents, des familles, de l'entourage ;
- de tout professionnel en contact avec des jeunes ;
- les parents...

Une permanence a lieu tous les mardis de 16 h à 18 h, dans le bureau de la Maison des Services Publics (MSP), sur rendez-vous au 02 33 72 70 60.

Dans les bulles ci-contre sont représentés des exemples de questions que vous pouvez vous poser. N'hésitez pas à venir en discuter librement.

“ J'ai des relations difficiles avec ma famille ”

“ Je ne comprends plus mon ado... ”

“ On me harcèle sur les réseaux sociaux... ”

“ J'ai des idées, des projets, qui peut m'aider ? ”

“ Je n'ai plus envie d'aller en cours et je veux prendre mon indépendance ”

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE



Eliott PESNEL, conseiller numérique France Services, vient de prendre ses quartiers à la MSP de Cérences. De la découverte de l'ordinateur à l'initiation au paiement sur internet, en passant par les démarches en ligne, il vous propose des séries d'ateliers vous permettant de devenir autonome avec les outils numériques. Tous les vendredis après-midi, il vous accueille également individuellement et sans inscription pour toutes vos demandes en rapport avec l'informatique (aide aux démarches, petits dépannages, etc).

ATELIERS

(complets, se renseigner dès juin pour ceux de septembre 2022)

- Mardi 14 h 30 - 16 h 30
- Mercredi 10 h 30 - 12 h
- Vendredi 10 h 30 - 12 h

ACCÈS LIBRE

Vendredi 14 h - 17 h



Vous n'avez toujours pas osé installer l'application Panneau Pocket, le téléchargement vous fait peur, vous ne savez pas comment faire pour regarder sur l'ordinateur... Profitez du créneau du vendredi après-midi pour venir rencontrer Eliott qui se fera un plaisir de vous guider dans l'installation de cet outil gratuit et dans les premiers pas à l'utilisation.

MÉDIATHÈQUE

NOUVEAUX HORAIRES DEPUIS LE 1^{ER} OCTOBRE



Afin de respecter les conditions prévues par la convention signée avec la Bibliothèque Départementale de la Manche, qui impose un minimum de 15 heures d'ouverture hebdomadaire, la plage horaire a été élargie à 18 heures.

Pour plus de clarté, les horaires seront les mêmes en période scolaire et pendant les vacances.

	Matin	Après-midi
Lundi		
Mardi		16h30 18h30
Mercredi	9h30 12h30	15h 18h30
Jeudi	9h30 12h30	
Vendredi		16h30 18h30
Samedi	9h30 12h30	

Le jeu-lecture va reprendre en janvier, n'hésitez pas à venir vous inscrire. Le thème sera bientôt dévoilé par Sylvie et Valérie ! Lors de la dernière édition les petits lecteurs ont découvert tous les secrets (ou presque !) des châteaux forts.

ÇA S'EST PASSÉ à Cérences

21 JUIN

REMISE DU PRIX FONDATION JEUNE APPRENTI À LUCAS BRIENS APPRENTI PÂTISSIER



29 AOÛT

FÊTE SAINT-LOUIS À BOUREY

La fête traditionnelle a pu avoir lieu cette année en présence de l'Abbé ROLET qui a célébré la messe. L'occasion de « saluer » le retour du haut-relief représentant Dieu-le-Père, qui a retrouvé sa place le 12 août dernier dans la petite église de Bourey après avoir subi quelques mois de restauration bien méritée.

3 SEPTEMBRE

FORUM DES ASSOCIATIONS



De nombreuses associations étaient présentes. Une reprise très attendue après quelques mois un peu compliqués.

19 SEPTEMBRE

MATCH DU 3^E TOUR DE LA COUPE DE FRANCE



AS Cérences (D3) / AG Caen (N3) : 0-6

16 ET 17 OCTOBRE

EXPOSITION PATRIMOINE SUR LA RUE DE LA GARE À L'INITIATIVE DE CHEMIN CHAUSSÉ



Une visite commentée était organisée le samedi et une exposition était installée dans la MSP. Près de 70 visiteurs se sont déplacés, pour revivre l'histoire de la rue.

RENDEZ-VOUS à Cérences

4 et 5 décembre

Marché de Noël du comité des fêtes et comité de jumelage

12 décembre

Manifestation organisée au profit du Téléthon par Cérences commerce artisanat industries

15 décembre

> 2^e thème de l'atelier cuisine au gîte du lavoir : *Le dessert de Noël*

> Heure du conte à la médiathèque et atelier bricolage de Noël

Du 18 décembre au 1^{er} janvier

Quinzaine commerciale organisée par Cérences Commerces Artisanat Industries

21 janvier

Vœux à la population

Janvier

Exposition à la médiathèque *Observons les oiseaux*

Dimanche 3 avril

Repas des aînés

11 NOVEMBRE

COMMÉMORATION AU MONUMENT AUX MORTS



Lecture de lettres de poilus et chant de la Marseillaise par les enfants des écoles ; dépôt de gerbes en présence de Mesdames le Maire du Mesnil-Aubert, du Loreur et de la Meurdraquière.

13 ET 14 NOVEMBRE

EXPOSITION PHOTOS ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION DE PHOTOGRAPHES AMATEURS « HUDI'CLIC »



70 photos exposées et une tombola organisée sur le week-end pour remporter une photo au choix sur l'exposition. Une cinquantaine de personnes a fait le déplacement, l'occasion de discuter et échanger sur les pratiques photographiques et se renseigner sur les ateliers proposés par l'association.

17 NOVEMBRE

SPECTACLE DE MARIONNETTES



Après un goûter à la médiathèque, les 30 enfants inscrits et leurs parents se sont rendus à la MSP pour écouter attentivement l'histoire du *Grand Méchant Renard*. Un beau spectacle, très apprécié.

ATELIER CUISINE AU GÎTE DU LAVOIR

1^{ER} THÈME : CUISINER DU GIBIER



Les 10 inscrites ont pu préparer leur plat sous l'œil et les conseils avisés de Dominique PROD'HOMME, conseiller municipal et cuisinier à la retraite, prendre des notes et déguster ! Ambiance conviviale et chaleureuse !

Bonne route à

FRÉDÉRIQUE BONNAUD



Partie vers de nouveaux horizons suite à une reconversion professionnelle, Frédérique BONNAUD a rejoint les bureaux de la mairie de Champeaux en tant que secrétaire de mairie. Nous lui souhaitons une belle réussite dans sa reconversion !

STÉPHANE LENOËL



Après un an passé au service de la commune, Stéphane LENOËL a rejoint les services du Département, à l'agence technique de Bréhal.

Bonne chance à lui sur ce nouveau poste !

ISABELLE VIVIER
ET LAURENCE DENIS



Respectivement directrice et institutrice à l'école Jacques Prévert, Isabelle VIVIER et Laurence DENIS ont fait valoir leur droit à la retraite, bien méritée, après plusieurs années passées auprès des élèves.

Bienvenue à...

LA NOUVELLE ÉQUIPE ENSEIGNANTE
À L'ÉCOLE JACQUES PRÉVERT



De gauche à droite : Béatrice DUHOMMET, Alexa DUBUGET-LOISEL, Gwenaëlle GEFFROY, Murielle MARIE, Anne VOIVENEL, Esther BURNEL, Sandrine PORTIER, directrice et Déborah COZAGUIER (absente sur la photo)

ELIOTT PESNEL



Conseiller Numérique à l'Espace Public Numérique

OCÉANE CHURIN



Apprentie aux espaces verts pour 2 ans

MAXIMILIEN POUSSE



Chargé de mission dynamisation du centre-bourg

FRÉDÉRIC GRIMAUX



Adjoint technique polyvalent qui intégrera l'équipe courant janvier

AIMIE FAUTRAT



Sophrologue
Permanence le vendredi à la Maison des Services Publics rendez-vous.
07 80 00 75 45
aimiesophrologie@gmail.com

JEAN-PIERRE MAHÉ
LES TRÉSORS DE JPTO



06 50 54 95 53

Informations Pratiques

STOP À L'AGRESSIVITÉ ENVERS LE PERSONNEL COMMUNAL, A L'EGOCENTRISME, AUX INCIVILITÉS...

Nos agents d'accueil font régulièrement l'objet d'agressivité, de violences verbales de la part de citoyens peu agréables car mécontents. Sachez que vous avez le droit de ne pas être satisfait d'une situation, mais vous pouvez demander ou dire les choses aimablement. Si vous avez des suggestions, des idées nouvelles et novatrices, n'hésitez pas à les faire connaître en déposant un courrier (qui peut rester anonyme si vous n'attendez pas de réponse) ou en adressant un mail à mairie.cerences@orange.fr. Toute idée est bonne à prendre ! C'est ensemble que nous pouvons construire notre cadre de vie de demain.

Les agents de la commune sont à votre écoute, mais ils ne sont pas aptes à répondre à toutes vos demandes. Aussi pour éviter à tout le monde de perdre du temps, orientez vos appels directement vers les services qui pourront apporter une réponse rapide à votre demande.



INCIDENT SUR VOTRE LIGNE TÉLÉPHONE OU INTERNET

Contactez **votre opérateur de téléphonie**
Coordonnées sur votre facture



PROBLÈME SUR LE RÉSEAU D'EAU

Contactez **Véolia** distributeur sur Cérences
0 811 900 800



COUPURE OU NÉCESSITÉ D'INTERVENTION SUR VOTRE ALIMENTATION ÉLECTRIQUE OU EN GAZ

Contactez **votre fournisseur d'énergie**
Coordonnées sur votre facture



PROBLÈME SUR VOTRE ANTENNE TV OU MAUVAISE RÉCEPTION CHAINES TNT

Contactez **l'entreprise de votre choix** habilitée dans ce type d'intervention



QUESTIONS SUR LE CALCUL ET LE MONTANT DE VOS IMPÔTS

Contactez **le service des impôts** à Avranches
02 33 89 10 13 (foncier) ou Granville
02 33 91 21 10 (revenus et paiement des impôts)



PROBLÈMES D'HUMIDITÉ OU TRAVAUX DANS VOTRE DOMICILE EN LOCATION

Contactez **votre agence immobilière ou votre propriétaire**



SOUCI AVEC VOTRE VOISINAGE

Contactez **le Conciliateur de Justice**
Le garde-champêtre n'est pas habilité à régler les problèmes de voisinage de privé à privé, il ne peut intervenir que dans le cadre de sécurité publique.

C'est quoi un conciliateur de Justice ?

C'est un collaborateur occasionnel et bénévole de la Justice. Il est tenu à l'obligation de réserve et de secret : les constatations et les informations qu'il recueille ne peuvent être divulguées. Il est chargé de rechercher, le cas échéant de constater sur place, une solution amiable et équitable à certains litiges civils : entre propriétaire et locataire, entre voisins, en matière de consommation, etc. Il ne peut pas intervenir dans les affaires concernant l'état des personnes, le droit de la famille (divorce, pensions alimentaires, résidence des enfants, etc.), ou des litiges avec l'administration.

Pour prendre rendez-vous avec un conciliateur de justice :
Maison de Justice et du Droit de Saint-Lô - 02 33 72 87 20

DÉCHETS

Les rouleaux de sacs poubelle translucides sont à retirer à l'accueil de la mairie les lundi, jeudi et samedi aux horaires d'ouverture de la mairie.

Rappel : 4 rouleaux par foyer et par an.
« Une route propre ne dépend pas seulement de l'efficacité du service de nettoyage, mais de l'éducation des personnes qui passent par là. » A chacun de détruire les mauvaises herbes qui poussent devant chez soi... (sans produit toxique, bien sûr !)

SCRUTINS ELECTORAUX EN 2022

10 et 24 avril : présidentielles

12 et 19 juin : législatives

Pensez à l'inscription sur les listes électorales et, en cas de changement d'adresse, à le signaler en mairie. Attention, les démarches effectuées auprès de la poste pour le suivi de votre courrier sont totalement indépendantes des démarches à effectuer auprès de la mairie.

SOIHA

SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Organisme d'accompagnement dans la réalisation des projets habitat.

Permanences à la Maison des Services Publics de Cérences, les 9 février, 13 avril, 8 juin, 10 août, 12 octobre et 14 décembre 2022.

Enquête jusqu'au 31 décembre afin de connaître les besoins des habitants en matière d'habitat.

Formulaires disponibles à l'accueil de la mairie ou sur cerences.fr

Coup de projecteur sur...

LA SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE DE CÉRENCES

L'association constituée conformément à la loi du 1^{er} juillet 1901 a pour but de grouper les propriétaires et les habitants de la commune en vue du développement du gibier par la gestion raisonnée, de procéder à des opérations de repeuplement et d'organiser des actions de destruction des nuisibles et d'exploiter rationnellement la chasse.

L'association créée en 1963 sous le nom de Société de Chasse Intercommunale de Cérences, Mesnil-Aubert, Bourey puis en 1986 devient Société de Chasse Communale de Cérences. La participation financière de ses adhérents, l'organisation de diverses manifestations et la subvention communale permettent d'assurer auprès de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Manche un service de gardiennage, une participation à l'indemnisation des dégâts de grand gibier mais également de procéder à des lâchers de gibier pendant et en dehors des périodes de la chasse. Un repas gibier organisé chaque année sauf pandémie permet de partager avec les propriétaires adhérents une soirée conviviale.

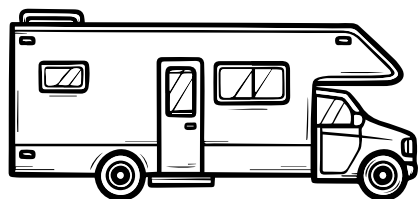


Contact
Jean-Luc BONNECHANCE
Président
07 84 38 47 33

ÇA FAIT PLAISIR À ENTENDRE !

Un vacancier en camping-car a appelé la mairie pour nous informer que suite à un arrêt sur l'aire de Cérences, il était « très satisfait, aire parfaite et commune accueillante ».

Dire quand ça ne va pas, c'est bien mais dire quand ça va bien c'est encore mieux !



LE MONOXYDE DE CARBONE

Soyez vigilant ! Dépliant explicatif disponible à l'accueil de votre mairie.



L'AGENCE POSTALE COMMUNALE EN QUELQUES CHIFFRES...

Du 1^{er} janvier au 31 août 2021

Chiffre d'affaires
31 927,39 €

Fréquentation
23 clients en moyenne par jour

ESPACE D'EXPRESSION LIBRE DES LISTES PRÉSENTES AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

LISTE « AGIR ENSEMBLE »

Les élus d'opposition constituent une sorte de « vigie démocratique » dont la mission est de veiller au respect du droit et à l'utilisation vertueuse des deniers publics par ceux qui exercent le pouvoir.

Convaincus que nous tirerons notre force de la co-construction avec le plus grand nombre d'entre vous.

Je vous encourage à prendre contact pour nous rencontrer, nous soumettre vos propositions, nous alerter sur les difficultés rencontrées dans vos quartiers, vos entreprises, commerces et vos associations.

En cette période difficile, je souhaite à tous les Cérençais santé et prospérité.

Lydia GERMAIN

GRUPE MAJORITAIRE

« POUR VOUS, CÉRENCES AUJOURD'HUI ET DEMAIN »

Dans la continuité de notre programme, la priorité reste le bien-être et le bien-vivre pour tous les Cérençais. Nos outils de communication (Panneau Pocket, panneaux d'affichage, panneau numérique, bulletin municipal, réseaux sociaux) permettent à chacun d'être informé des actions, en cours ou à venir, des événements, des mesures mises en place, en restant bien sûr à votre écoute.

La situation sanitaire n'impacte pas notre dynamisme et notre volonté. Les animations et ateliers proposés ont connu un franc succès. Nous vous remercions pour votre intérêt et pour votre participation.

Nous vous souhaitons une belle fin d'année 2021 et une année 2022 heureuse et sereine.

Patrick BOUCHARD, Anita DELAMARCHE, Wilfrid GAILLARD, Laëtitia ROSELIER, Jean VALLEE, Béatrice MAHE, Richard BOGNOT, Sandra CARRE, Dominique PRODHOMME, Joanne THEVENOT, Jacques NOTOT, Nadia LEGENDRE, Santiago PAREDES, Cécile DUPONT

MAIRIE

7, place du Marché

02 33 51 95 47

mairie.cerences@orange.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h.

SUIVRE L'ACTUALITÉ DE CÉRENCES



www.cerences.fr



Commune de Cérences



PANNEAUPOCKET
« Ma commune dans la poche »

Vous pouvez également suivre nos actualités grâce au panneau numérique installé devant la mairie.